

COMPTES ÉCONOMIQUES D'OUVÉA
(Iles Loyautés)

Année 1964

G. ROCHETEAU

Socio-Economiste de l'ORSTOM

OFFICE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE OUTRE-MER

CENTRE O.R.S.T.O.M. DE NOUMEA



OFFICE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE OUTRE-MER

CENTRE DE NOUMEA

COMPTES ECONOMIQUES D'OUVEA (ILES LOYAUTES)

(Année 1964)

G. ROCHETEAU

Socio-Economiste de l'ORSTOM

OUVEA : Présentation de l'île

Située entre les latitudes 20°25' et 20°45' sud et les longitudes 166°25' et 166°40' est, Ouvéa, île nord du groupe des Loyalty, se présente comme une table de calcaire corallien, inclinée d'est en ouest. Les terres émergées, d'une superficie à peine supérieure à 16000 ha, forment un mince croissant de trente cinq kilomètres.

En retrait immédiat de l'immense plage lagunaire, l'île s'affaisse en une vaste dépression longitudinale discontinue, surtout manifeste dans son centre sud, et dévolue à la culture des taros d'eau. Au delà, le fond corallien reparait et s'élève progressivement pour culminer dans un plateau rocheux où des plages de sols volcaniques, ailleurs dispersées et réduites à quelques bas-fonds humides dans les creux du corail, représentent les terrains les plus fertiles de l'île, réservés aux plantations vivrières, ignames essentiellement.

Le peuplement de l'île est de fond mélanésien assez fortement métissé par des apports polynésiens.

Les débuts de la pénétration européenne remontent à 1859 avec l'introduction de pasteurs protestants de la "London Missionary Society", progressivement remplacés par des pasteurs protestants de la Société des Missions évangéliques de Paris après la prise de possession des Loyalty par la France en 1864.

Inclue depuis comme Dépendance dans le Territoire de la Nouvelle Calédonie, où elle se trouve aujourd'hui érigée en Municipalité, l'île est entièrement réserve autochtone, à l'exception d'une étroite bande lagunaire où quelques commerçants européens ont, au cours des années, été admis à s'établir.

L'exploitation d'une importante cocoteraie, dont l'extension est de l'ordre de 2500 ha, représente la principale ressource de l'île. La production, non transformée localement, est acheminée par petits côtres qui, en 1964, assuraient deux fois par mois la liaison avec Nouméa, transportant au retour des marchandises diverses en fonction des besoins des îles.

En mai 1963, selon les résultats du dernier recensement de l'INSEE, deux mille personnes avaient dans l'île leur résidence habituelle. Un mouvement d'émigration, déjà ancien, vers les centres miniers et urbains de la Grande Terre calédonienne a pris toute son ampleur avec le développement, dans les années 50, des communications aériennes assurant plusieurs fois par semaine la liaison avec Nouméa.

INTRODUCTION : Limites et finalité de l'enquête

Les statistiques disponibles sont insuffisantes pour que l'on puisse prévoir l'établissement d'une comptabilité économique complète de l'île. Tout particulièrement, l'exploitation des livres de bord des côtes transporteurs de marchandises n'étant pas réalisée à ce jour, les statistiques d'importation de marchandises se réduisent à la présentation de tonnages globaux, de ce fait sans signification économique. De même, à l'exception des expéditions de coprah enregistrées par la Caisse de stabilisation des Prix de Nouvelle Calédonie, les statistiques administratives de production et de commercialisation des produits locaux, dont est responsable le gendarme Syndic des Affaires autochtones, constituent une simple appréciation sans valeur. On ne peut ainsi espérer aboutir avant longtemps, sauf à recourir à des enquêtes fort coûteuses, à l'établissement de comptes de produits et de tableaux de ressources et emplois de biens et services.

Malgré tout, des enquêtes légères sur le terrain et l'exploitation des documents disponibles nous ont permis de tenter une appréciation de la situation dans trois directions :

- ressources humaines : population active et émigration vers les centres urbains de la Grande Terre.
- production et commercialisation des produits locaux
- comptes extérieurs
- origine et répartition des ressources.

Nous disposerons ainsi, apport essentiel dans le cas d'une économie strictement rurale subissant fortement l'attrait des centres industriels et urbains, d'éléments de comparaison permettant de mesurer la dépendance de l'économie rurale locale par rapport à l'extérieur. Etablis

pour l'année 1964, soit à la veille du très grand développement industriel et minier que connaît aujourd'hui la Nouvelle Calédonie, ces comptes pourraient représenter une base de référence intéressante pour des comparaisons dans l'avenir.

CHAPITRE I - Les ressources humaines

Les données ici présentées développent les résultats d'un recensement de population effectué par nous, du 6 au 13 mai 1965, dans la région de Saint-Joseph (Nord de l'île) et portant sur 763 individus, soit 22% de la population totale originaire de l'île.

Notre but était de rassembler des indications relatives à la population active et des éléments de comparaison entre population résidente et population émigrée, qui n'apparaissent pas dans les recensements administratifs de l'INSEE établis en 1956 et 1963.

1° - Population selon l'âge et le lieu de résidence

Le taux moyen d'émigration, soit le rapport de la population émigrée à la population originaire totale, est de 36,8 %.

Il est le plus élevé - 47,9 % - chez les adultes de 30 à 45 ans.

Au-delà de 60 ans, on relève un mouvement de repli à peu près général des populations émigrées sur l'île.

Age résidence	0 à 16 ans	17 à 29 ans	30 à 44 ans	45 à 59 ans	60 ans et plus	Total
Valeurs absolues résidents	198	88	75	51	70	482
émigrés	117	59	69	35	1	281
Total	315	147	144	86	71	763
Valeurs relatives % résidents	62,8	59,9	52,1	59,3	58,6	63,2
émigrés	37,2	40,1	47,9	40,7	1,4	36,8
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Tableau I : Population selon l'âge et le lieu de résidence
(Ouvéa, région de Saint-Joseph)

2° - Population adulte selon le sexe, l'âge et la résidence

Le taux d'émigration des hommes est de l'ordre de 45 % entre 17 et 60 ans, avec un maximum de 50 % entre 30 et 45 ans, soit aux âges de plus grande activité économique.

Le taux d'émigration des femmes est toujours inférieur, de 5% en moyenne, à celui des hommes. Il atteint malgré tout 45 % entre 30 et 45 ans.

âge sexe résidence	17 à 29 ans		30 à 44 ans		45 à 59 ans		60 ans et plus	
	M	F	M	F	M	F	M	F
Valeurs absolues: résidents	49	39	37	38	22	29	28	42
émigrés	41	18	37	32	18	17	1	0
Total	90	57	74	70	40	46	29	42
Valeurs relatives résidents	54,5	68,4	50,0	54,3	55,0	63,0	96,6	100,0
émigrés	45,5	31,6	50,0	45,7	45,0	37,0	3,4	0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Tableau 2 : Population adulte selon le sexe, l'âge et la résidence
(Ouvéa, région de Saint-Joseph).

3° - Population active

Compte tenu des retards constatés dans le déroulement de la scolarité, nous considérons comme actifs les adultes entre 17 et 60 ans.

La seule considération de la population active fournit un sex ratio parfaitement équilibré à la tribu mais assez nettement déséquilibré au profit des hommes dans les lieux d'émigration.

La population active résidente de la région (214 individus) représente 44,4 % de la population totale résidente. L'extrapolation à l'ensemble de l'île des données acquises pour la région conduirait à proposer le chiffre de 892 actifs, dont 450 hommes et 442 femmes (I).

La population active résidente représente 44,4 % de la population totale résidente, soit 1,2 inactifs pour 1 actif.

La population active émigrée représente 58 % de l'ensemble de la population émigrée, soit 0,72 inactifs pour 1 actif.

(I) - Le recensement général de la population effectué en 1956 par l'INSEE donnait pour Ouvéa les chiffres de 400 actifs masculins et 71 actifs féminins, alors même que la population de l'île était de 7 % supérieure à ce qu'elle était en 1963. Il faut cependant bien considérer que ce recensement ne tient en fait compte que des individus considérés comme chef d'exploitation, éliminant, surtout du côté des femmes, une main d'oeuvre familiale évidemment non salariée mais toujours engagée, à quelque degré que ce soit, dans une activité agricole.

sexe résidence	Hommes	Femmes	Total
Valeurs absolues résidents	108	106	214
émigrés	96	67	163
Valeurs relatives % résidents	50,5	49,5	100
émigrés	58,9	41,1	100

Tableau 3 - Population active selon le sexe et la résidence
(Ouvéa, région de Saint-Joseph).

Population résidence	Population active	Population inactive	Total
Valeurs absolues résidents	214	268	482
émigrés	163	118	281
Valeurs relatives % résidents	44,4	55,6	100
émigrés	58,0	42,0	100

Tableau 4 - Population active et population inactive selon la résidence
(Ouvéa, région de Saint-Joseph).

4° - Situation de famille et résidence

On peut admettre aisément que l'émigration se heurte à moins d'obstacles psychologiques et de difficultés matérielles chez les individus non chargés de famille que chez les chefs de famille ; malgré cela, la comparaison des taux d'émigration des deux groupes, qui donne 33,3 % dans le premier cas et 41,7 % dans le second, incline à donner très nettement la première place aux motivations économiques dans les décisions de départ.

La population émigrée de la région comprend 115 cellules familiales-familles restreintes et individus "isolés". Pour l'ensemble de la population émigrée de l'île, l'estimation correspondante serait de 506 cellules familiales, dont 220 "isolés".

Situation de famille lieu de résidence	Chefs de famille	Adultes non chargés de famille
Valeurs absolues		
Ouvéa	91	100
Grande Terre	65	50
Valeurs relatives %		
Ouvéa	58,3	66,7
Grande Terre	41,7	33,3
Total	100,0	100,0

Tableau 5 - Situation de famille et lieu de résidence (Ouvéa, région de Saint-Joseph).

5° - Types de familles d'émigrants selon la résidence des membres de la famille

Dans 66 % des cas, tous les membres d'une famille restreinte émigrent ensemble.

Dans 17 % des cas, les parents confient quelques uns ou tous leurs enfants à la garde d'un parent, allié ou ami à la tribu.

Dans 17 % des cas également, le chef de famille seul s'engage dans un travail à Nouméa, sa femme et ses enfants demeurent à la tribu. Il est important de noter qu'ici les prestations familiales sont directement versées à la femme résidant dans l'île. Pour l'ensemble de l'île, 45 familles au plus entreraient dans la catégorie.

(Ces données, ainsi que les précédentes, seront utilisées dans le calcul des mouvements de fonds de la Grande Terre vers l'île, représentant essentiellement une assistance des populations émigrées envers leurs familles restées à Ouvéa).

Types de familles	Nombre de familles	%
Familles dont tous les membres ont émigrés	43	66
Familles dont un ou plusieurs enfants vivent à la tribu	11	17
Familles dont le chef seul a émigré	11	17
Total	65	100

Tableau 6 - Types de familles d'émigrants selon la résidence des membres de la famille.

CHAPITRE II - Les ressources locales et leur emploi

Un essai d'inventaire des ressources locales et de leur emploi pour l'année 1964 (I) nous a conduit à des comptes de produits intégrés dans un tableau simplifié (cf Tableau 7).

Afin d'en fixer la validité, les limites, il convient au moins de préciser le calcul des postes ayant servi à l'établissement des quantités globales comptabilisées :

- Coprah : tonnages exportés : 1 237,590 Tonnes en 1964 (2).

-
- (1) - qui doit être considéré comme année de base à titre de simple référence, étant donné l'imprécision de l'information.
- (2) - Les exportations de coprah sont tombées à 974,156 Tonnes en 1965. Cette chute de production d'une année sur l'autre a exactement correspondu avec le paiement d'une prime d'encouragement à la production de 4 frs CFP par kg ; le prix réel payé au producteur est ainsi passé de 6 ou 7 frs par kg à 10,3 par kg. Le prix à la production s'est élevé de 66 % et la production elle-même a baissé de 21 %. On ne peut être que trop tenté, ce qui semble avoir été assez couramment admis à l'époque, d'en conclure que les producteurs de l'île travaillent jusqu'à obtenir un certain niveau de vie en fonction de besoins stables en marchandises importées et pas au-delà. Si l'on pousse un peu le calcul cependant, on s'aperçoit que la valeur de la production au prix payé au producteur, est passée de 8 Millions de Francs CFP en 1964 à 10 Millions en 1965. En outre, la prime a été versée en arriéré en 1965 pour les six derniers mois de 1964, d'où une rentrée monétaire supplémentaire en 1965 de 2,5 Millions de francs au profit des producteurs locaux. La masse monétaire encaissée par ces derniers est en fait passée de 8 à 12,5 Millions, soit une augmentation de 56 % par rapport à l'année précédente. Si les producteurs avaient simplement désiré maintenir leur niveau de vie antérieur, il leur aurait suffi de produire 533 Tonnes, production qui aurait représenté une diminution de 56 % par rapport à 1964. Ajoutons à cela que l'octroi de la prime s'est accompagné d'un triage beaucoup plus sévère sur la qualité du coprah marchand acheté aux producteurs : les rejets auraient représenté près de 20 % de la production. Le problème n'est donc pas d'une baisse de production consécutive à une hausse des prix et en liaison avec une stagnation des besoins. A notre avis, il n'y a dans le phénomène rien de problématique. On ne voit pas en effet en fonction de quels ressorts psychologiques, des populations par ailleurs bien adaptées à une économie de subsistance millénaire, et voyant dans une année leurs liquidités augmenter de 56 %, auraient ressenti le besoin d'obtenir par un surcroît de travail, une augmentation supplémentaire de leurs disponibilités.

- prix au producteur : 6,5 Frs le kg (en moyenne)
- prix nu bascule Nouméa : 10,3 Frs le kg
- prix du frêt bateau Ouvéa/Nouméa : 0,7 Frs le kg
- d'où prix FOB : 11,53 le kg, et valeur FOB des exportations : 11.794.232
(1.237.590 x 9,53)

d'où valeur de production commercialisée : 8.044.335 Frs
(1.237.590 x 6,5)

et valeur des marges de commercialisation intérieure : 3.749.897 francs

autoconsommation en noix de coco :

Utilisation en cuisine estimée à une noix de coco par personne et par jour.
Utilisation pour la nourriture des porcs estimée à deux noix par animal et par jour, pour un troupeau porcin estimé à 900 têtes.

La valeur de l'autoconsommation est déterminée en équivalence de la production de coprah à laquelle elle pourrait correspondre, sur la base d'un kg de coprah obtenu à partir de sept noix : soit 1.288.000 Frs CFP.

Productions vivrières (ignames, taros etc...)

- Consommation estimée à 0,5 kg par jour et par personne.

- Prix du marché local : 25 Frs le kg (I)

d'où valeur de l'autoconsommation du groupe local : 9.125.000 Frs CFP

Poissons et fruits de mer :

- Consommation estimée à 0,5 kg par personne et par semaine, sur un an.

- Prix du marché : 25 Frs le kg

d'où valeur de la consommation finale en poisson et fruits de mer : 1.300.000

Bovins :

Abattage : 50 têtes par an, vendues 10.000 Frs la tête

d'où valeur de la production : 500.000 Frs

Caprins :

Abattages : 700 têtes par an, vendues 300 Frs la tête

d'où valeur de la production : 210.000 Frs

(I) - Il s'agit ici, et dans ce qui va suivre, des prix fixés en 1964 par les populations elles-mêmes pour les ventes effectuées dans le petit marché local de Fayaoué

porcines

Abattages : 450 têtes par an, vendues 3.000 F la tête

d'où valeur de la production : 1.350.000 F

Volailles :

Abattages : 2 500 têtes, vendues 100 F la tête

d'où valeur de la production : 250.000 F

Les données proposées ici sont, on le voit, fort sommaires et les estimations quantitatives concernant les ressources locales et leur emploi n'ont pu être établies par des procédés statistiques dignes de ce nom. Néanmoins la présentation comptable, même si ces bases sont fragiles, offre le grand avantage de donner une vision d'ensemble du niveau de production et de la circulation des produits et de fournir une indication sur l'importance relative de chacun d'eux à l'intérieur du système général de la production et des échanges. L'ouverture de l'économie de subsistance à une économie d'échanges monétaires s'y trouve au moins explicitée dans ses formes essentielles et son intensité (cf Tableau 7) :

- la valeur de la production autoconsommée (14.118.000 F) représente 62 % de la valeur de la production locale (22.467.335 F). Encore n'y a-t-on pas intégré le calcul des services autoconsommés, la production de combustible, la construction de cases etc... qui élèveraient à peu près certainement la proportion à près de 80 %.

La définition d'une rubrique "Production locale autoconsommée en dehors du groupe local" rend compte de circuits d'échanges non monétaires. Ils représentent, ce qui est loin d'être négligeable, 17 % de la production autoconsommée. La quasi totalité de la production du petit élevage rentre dans ces circuits. Seule la production du poisson fait l'objet d'une commercialisation relativement active.

Les ventes de coprah représentent 96 % de la production locale commercialisée et 99 % de la valeur des exportations. Encore doit-on noter que les exportations de produits vivriers et de poissons correspondent en fait à des expéditions, par voie aérienne, de particuliers résident à Ouvéa, à leurs parents et alliés demeurant sur la Grande Terre.

Produits	R E S S O U R C E S					E M P L O I S		FRS CFP	
	Import.	Production locale		Commer- cialisée	Marge de commercia- lisation	Total	Consomma- tion fina le	Export	Total
		A l'intérieur du groupe local*	En dehors du groupe local*						
Coprah		1.288.000	-	8.044.335	3.749.897	13.082.232	1.288.000	11.794.232	13.082.232
Produits vivriers		9.125.000	325.000	50.000	-	9.500.000	9.425.000	75.000**	9.500.000
Porcs			1.320.000	30.000	-	1.350.000	1.330.000	20.000	1.350.000
Poissons		1.000.000	150.000	165.000	-	1.315.000	1.300.000	15.000**	1.315.000
Bovins			450.000	50.000	-	500.000	500.000	-	500.000
Volailles		200.000	50.000	-	-	250.000	250.000	-	250.000
Caprins		-	210.000	10.000	-	220.000	220.000	-	220.000
Total		11.613.000	2.505.000	8.349.335	3.749.897	26.217.232	14.313.000	11.904.232	26.217.232

Tableau 7-Ressources et emplois de produits locaux

* le groupe local est l'unité de production et de consommation, réduit le plus souvent à la famille restreinte.

** Valeur des quantités de produits vivriers que les habitants de l'île expédient à leurs parents ou amis résidant sur la Grande Terre; à imputer, aux ressources, sur la valeur de "l'autoconsommation en dehors du groupe local".

CHAPITRE 3 - Les comptes extérieurs

Nous essayerons ici d'enregistrer et de comptabiliser toutes les opérations, sur biens et services, transferts et créances, effectuées entre les "agents intérieurs", domiciliés dans l'île et les "agents extérieurs" domiciliés sur la Grande Terre. Notre but est d'aboutir à l'établissement de comptes extérieurs simplifiés de l'île pour l'année 1964.

I - Les opérations "invisibles"

Les transferts de liquidités suivants ne font l'objet d'aucun enregistrement statistique :

- a) les envois de liquidités des individus établis sur la Grande Terre à des correspondants sur Ouvéa, le plus souvent parents ou alliés, ne se font que rarement sous forme de mandats. Le plus souvent de petites coupures sont glissées dans les lettres. L'opération est évidemment irrégulière sur le plan réglementaire, mais s'explique par les facilités qu'elle offre aux destinataires dont la résidence peut être fort éloignée du bureau de poste et qui ne détiennent que rarement des cartes d'identité.
- b) les apports de liquidités des émigrants en visite sur l'île.
- c) les transports de liquidités des émigrants ou des simples voyageurs en déplacements sur la Grande Terre. Les visiteurs sont à peu près toujours accueillis par des parents ou amis déjà installés mais ne peuvent se dispenser d'apporter une contribution financière à la vie du groupe auquel ils se joignent. En outre les déplacements sur Nouméa sont très souvent utilisés pour réaliser des achats de marchandises diverses, que l'on ne peut se procurer dans l'île ou à des prix plus élevés.
- d) le paiement direct, effectué dans l'île, des billets de voyage sur Nouméa. Les versements perçus par l'agence de voyage établis dans l'île se seraient élevés, en 1964, à 1.000.000 de francs environ.
- e) les transferts des touristes européens ont pu être estimés à 200.000 francs pour l'année.

II - Les opérations "visibles"

La source d'information essentielle est ici représentée par les statistiques des "trafics monétaires entre la Grande Terre et l'Ile par l'intermédiaire des services postaux".

ENTRÉES	1960	1961	1962	1963	1964
Depuis la Grande Terre :					
Mandats	6.039.379	9.610.631	9.435.470	6.824.347	7.230.287
Trésor	4.686.244	6.226.750	6.948.877	6.566.922	4.933.756
Caisse d'Épargne	130.150	809.764	347.900	557.206	775.445
Depuis la France et la Communauté	10.084	9.556	43.286	23.568	18.194
Totaux	10.865.857	16.656.701	16.775.553	13.972.063	12.957.682

Tableau 8 : Trafics monétaires entre la Grande Terre et l'Ile par l'intermédiaire des services postaux. Entrées de 1960 à 64.

Les chiffres sont en francs CFP ; Source : Office des Postes de la Nouvelle Calédonie.

- Envois de mandats d'Ouvéa vers la Grande Terre

- a) ces envois s'élèvent à 10.800.049 Frs en 1964. Ils représentaient dans leur quasi totalité le paiement des marchandises importées. La valeur des importations correspondantes est une valeur CAF, les Maisons de commerce de Nouméa prenant à leur charge, en en incluant le coût dans leur prix de vente, les opérations de fret et d'assurance.
- b) Par ailleurs, la valeur des expéditions réalisées par les Maisons de commerce ou les petits producteurs de coprah locaux, se trouvent créditées, dans la presque totalité des cas, sur les comptes des Maisons de commerce de Nouméa, et payées au retour en marchandises.

On peut donc poser :

Valeur FCB des exportations de coprah - paiements des exportations par mandats en provenance de la Grande Terre = valeur des importations correspondantes de marchandises.

Le montant du paiement des exportations de coprah en provenance de la Grande Terre a pu être calculé à partir de l'examen des registres du bureau de poste de Fayaoué (Guvéa). Il s'élèverait, selon notre appréciation, à 305.023 Francs.

Ainsi l'équation annoncée peut être chiffrée comme suit :

$$11.794.232 - 305.023 = 11.489.209 \text{ frs}$$

Au total, la valeur totale des importations de marchandises en provenance de la Grande Terre s'élevait à :

$$10.800.049 + 11.489.209 = 22.289.258 \text{ Frs}$$

- Envois de mandats de la Grande Terre vers Guvéa (cf tabl. 8) :

La ventilation des postes à l'intérieur de cette rubrique n'a également pu être déterminée que par l'examen détaillé des registres du bureau de paiement de Fayaoué. Pour l'année 1964, nous avons obtenu la ventilation suivante : (1)

Envois des européens aux européens (missions, fonctionnaires)	650.136.-
Transferts privés des ménages autochtones (dont : par voie de comptes courant postaux 382.172 (2) par mandats simples 356.093 (3))	738.265.-
Mandats représentant le paiement des exportations de coprah	305.023.-
Prestations familiales	<u>5.054.207.-</u>
Total	7.230.287.-

(1) Cette ventilation, opérée par nos soins, implique une certaine marge d'erreurs. La responsabilité de l'Office des Postes ne se trouve pas engagée par la validité des résultats ici présentés.

(2) Il s'agit donc ici le plus souvent de transferts opérés par quelques titulaires d'un CCP à Nouméa à leur propre profit.

(3) voir Page 17.

Les versements des prestations familiales se répartissent en 734 envois, soit 61 envois en moyenne par mois - chiffres indiquant le nombre de travailleurs salariés qui, en moyenne et par mois, remplissent les conditions requises pour l'obtention des prestations.

Les envois des autochtones aux autochtones se répartissent en 110 mandats sur l'année, soit 9 mandats seulement en moyenne par mois (3).

- opérations effectuées pour le compte du Trésor.

Les transferts de trésorerie de la Grande Terre vers Ouvéa peuvent se trouver utilement divisés en deux grandes rubriques : "Ressources municipales" et "Autres transferts" représentant essentiellement, au moins pour l'année de référence, le paiement des pensions, retraites et traitements des fonctionnaires (Enseignements, Santé, Travaux publics).

En 1964, les "Ressources municipales" se sont élevées à 2.869.092 F et le Service de Postes a payé la même année des bons d'une valeur totale de 1.877.857 F. Le solde, soit 991.235 F étant porté en crédit sur les comptes du trésor.

Les "Autres transferts" se sont élevés à :

$$4.933.756 - 2.869.092 = 2.064.664 \text{ F}$$

(cf. Tableau 8)

- Mouvements de la Caisse d'Épargne

De 1960 à 1964, les mouvements de la caisse d'épargne se sont présentés comme suit :

./..

-
- (3) il s'agit donc ici le plus souvent d'envois des travailleurs émigrés à leur famille résidant dans l'île. Le chiffre est faible et l'on est conduit à penser que des transferts occultes se produisent par ailleurs. Nous devrions les retrouver en solde des opérations de débit des comptes extérieurs.

Année Caisse	1960	1961	1962	1963	1964	Total
Versements	1.116.542	112.600	1.420.297	1.030.185	745.500	4.425.124
Retraite	130.150	309.764	347.900	357.206	775.445	2.020.465
Solde	+ 986.392	-697.164	+1.072.397	+ 472.979	-29.945	+1.004.659

Tableau 9 - Mouvements de la Caisse d'Épargne d'Ouvéa entre 1960 et 1964

Il se dégage, sur cinq années, une épargne monétaire de 1.004.659 F correspondant à une épargne de 351.000 F en moyenne par an. En 1964, le solde des versements et retraits a été légèrement négatif.

III - Comptes extérieurs simplifiés

Le tableau des comptes extérieurs (cf tableau 10) intègre dans une présentation comptable les cessions de biens et services et les mouvements de fonds dont les différents postes ont été calculés au titre des opérations visibles et invisibles.

Le Tableau 10 fait apparaître, à l'intérieur des comptes à porter au crédit de l'extérieur, l'importance des transferts publics (38 % du total); contrebalançant presque celle des exportations de biens (44 %).

A l'inverse, les importations de biens représentent 83 % du crédit de l'extérieur.

Si l'on ajoute que les paiements pour importations, soit les dépenses d'équipement de la Municipalité, s'élevaient à 650.000 F seulement; et que les "Autres transferts" du Trésor reprenaient essentiellement, au moins pour 1964, les traitements des fonctionnaires de l'île,

il semble possible d'avancer que les exportations de produits locaux ont couvert moins de 55 % des dépenses des familles de l'île (consommation courante et petit équipement). Telle serait la mesure de la dépendance de l'économie insulaire à l'égard de l'extérieur. (1)

(1) Opérations commerciales	Ouvée 1964	
	au débit de l'extérieur	au crédit de l'extérieur
Importations de biens		22.289.258...
Exportations de biens	11.814.232	
(2) Transferts voyageurs		1.000.000,-
Tourisme étranger	200.000	
(3) Transferts publics net	(9.987.963)	(1.161.235)
-opérations du trésor :		
budget municipal	2.869.092	991.235
"autres transferts"	2.064.664	
contributions div.		170.000
-opérations par voie postale :		
Prestations familiales	5.059.207	
(4) Transferts privés des		
liénages :		
secteur européen	650.136	
secteur autochtone	738.265	
(5) Mouvement de la Caisse		
d'Epargne :	775.445	745.500
(6) Transferts privés des		
entreprises	482.656	
(7) Solde des opérations invi-		
sibles non comptabilisées	547.296	
TOTAUX	25.195.993	25.195.993

Tableau 10 - Comptes extérieurs simplifiés (Ouvée 1964)

- (1) Nous adoptons la présentation recommandée dans "Manuel de comptabilité nationale pour économies en voie de développement". Ministère de la Coopération, Paris 1963 par Coursier et G. le Hégarat. Comme l'indiquent ces auteurs, on cherche ici à enregistrer "des opérations sur biens et services, transferts et créances, et non les seuls règlements, comme dans une balance des paiements traditionnelle". On adopte "une optique d'analyse en droits constatés : enregistrement des achats et ventes par exemple, donc des payables et de recevables, et enregistrement parallèle des créances et des dettes en solde".

CHAPITRE 4 : Les sources et la répartition des revenus des populations autochtones.

Nous nous attacherons ici à l'analyse des revenus des seules populations autochtones. Il conviendra donc de déduire des quantités globales obtenues jusqu'ici, les paiements de salaires, les transferts financiers et le prix des services commerciaux dont les quelques européens de l'île sont les agents. Au-delà, l'introduction d'éléments comptables extraits de l'examen détaillé des Budgets municipaux de l'île et la reprise de données acquises précédemment suffiront à une présentation comptable simplifiée concernant les sources et la répartition des revenus.

I - Les sources de revenu

ORIGINE DU REVENU	Montant du revenu		Nombre d'emploi		
	Valeurs absolues	Valeurs relatives %		à plein temps	à temps partiel
Salaires et prestations familiales	8.563.775	26,5	47,0		
Dont : Salaires municipaux	1.126.912		6,2	7	
traitements (fonctionnaires)	1.300.000		3,2	12	
pensions	200.000				
Salaires versés par le secteur privé : commerce	400.000		4,8	10	
entreprises	482.000				22
et : prestations familiales	5.054.207	(15,6)	27,8		
Transferts financiers privés des ménages	1.285.461	4,0	7,1		
Revenu monétaire Agriculture	8.349.335	25,8	45,9		
Total revenu monétaire	18.198.571	56,3	100,0		
Valeur autoconsommation agricole	14.118.000	43,7			
Total revenu réel	32.316.571	100,0			

Tableau 11 - Sources et montant du revenu des populations autochtones d'Ouvéa (année 1964)

La valeur de l'autoconsommation agricole représente 43,7 % du revenu total.

Le revenu de l'Agriculture, autoconsommation et ventes, représente 69,5 % du revenu total, l'ensemble des salaires et prestations familiales 26,5 % du total, et les seules prestations familiales 15,6 %.

Le revenu réel, autoconsommation non agricole exclue, aurait été de 16.158 F par personne et par an (soit 1 346 F par mois), ou 5 384 F par mois pour une famille de quatre personnes.

Le revenu monétaire moyen par tête d'habitant aurait été de 9.180 F par an, soit 760 F par mois, ou 3.040 F par mois pour une famille de quatre personnes. Ce revenu, ou la part de l'agriculture n'est que de 45,9 %, est en réalité très inégalement réparti.

II - Répartition du revenu monétaire.

On doit au moins distinguer, sur le plan de la répartition des revenus monétaires, entre "Non agriculteurs", qui n'attendent rien ou très peu de la vente des produits agricoles, et "Agriculteurs" qui en tirent la plus large part de leur revenu.

Nous classerons dans la première catégorie : les mères de famille dont le mari seul a émigré sur la Grande Terre (45 cas environ), les employés ou ouvriers à temps plein de la municipalité (7 cas) et du commerce (10 cas), soit au total un groupe de 74 salariés ou bénéficiaires des prestations familiales, recouvrant une population totale d'environ 300 personnes.

Nous admettrons que les transferts financiers privés par le canal des Comptes chèques postaux sont dirigés vers les "Non agriculteurs", tous les autres transferts du même ordre, y compris le solde inscrit aux comptes extérieurs étant acquis par les "Agriculteurs".

Enfin à l'examen des sources disponibles, envois par mandats et budgets municipaux, il apparaît que le temps réservé à des activités salariées par les employés à temps partiel des entreprises ou de la municipalité, représente l'équivalent de 8 emplois à temps plein. On peut donc estimer que le montant des prestations familiales acquis par ces derniers est de l'ordre 250.000 F pour l'année.

Sur ces bases, la répartition des revenus monétaires entre "Non agriculteurs" et "Agriculteurs" se présenterait comme suit :

./..

Catégorie socio-professionnelle	Source des revenus	Montant des revenus	%	Population concernés	%
"Non agriculteurs"	Salaires de la municipalité	965.174			
	l'administration	1.300.000			
	du commerce	400.000			
	Prestations familiales	4.804.207			
	Transferts financiers privés	356.093			
	Total	7.825.474	43	300	15
"Agriculteurs"	Versements des entreprises	482.656			
	de la Municipalité	161.738			
	Pensions	200.000			
	Prestations familiales	250.000			
	Transferts financiers privés	929.368			
	Revenu de la production agricole	8.349.335			
	Total	10.373.097	57	1.700	85
	Total Général	18.198.571	100	2.000	100

Tableau 12 : Répartition des revenus monétaires des populations autochtones d'Duvéa (année 1964)

Les "Agriculteurs" qui représentent 85 % de la population totale, ne perçoivent en fait que 57 % du revenu monétaire global. Le revenu monétaire des "Non agriculteurs" lui serait presque cinq fois supérieur : le revenu monétaire moyen des "Non agriculteurs" serait de 26.084 F par personne et par an, contre 6.101 F pour les "Agriculteurs".

++ ++

++

LISTE DES TABLEAUX STATISTIQUES

- Tableau 1 - Population selon l'âge et le lieu de résidence
 - Tableau 2 - Population adulte selon le sexe, l'âge et la résidence
 - Tableau 3 - Population active selon le sexe et la résidence
 - Tableau 4 - Population active et population inactive selon la résidence
 - Tableau 5 - Situation de famille et lieu de résidence
 - Tableau 6 - Types de familles d'émigrants selon la résidence des membres de la famille
 - Tableau 7 - Ressources et emplois de produits locaux
 - Tableau 8 - Trafics monétaires entre la Grande Terre et l'île par l'intermédiaire des services postaux
 - Tableau 9 - Mouvements de la Caisse d'Épargne entre 1960 et 1964
 - Tableau 10 - Comptes extérieurs simplifiés
 - Tableau 11 - Sources et montant du revenu des populations autochtones
 - Tableau 12 - Répartition des revenus monétaires des populations autochtones
-

TABLES DES MATIERES

Présentation de l'île.....	p. 1 -
Introduction : Limites et finalité de l'enquête	p. 2 -
CH. I - Les ressources humaines	
1°) Population selon l'âge et le lieu de résidence	p. 4 -
2°) Population adulte selon le sexe, l'âge et la résidence	p. 5 -
3°) Population active	p. 6 -
4°) Situation de famille et résidence	p. 8 -
5°) Types de famille d'émigrants selon la résidence des membres de la famille.....	p. 9 -
CH. 2 - Les ressources locales et leur emploi	p. 10 -
CH. 3 - Les comptes extérieurs	p. 14 -
I - les opérations "invisibles"	p. 14 -
II - les opérations "visibles"	p. 15 -
III - comptes extérieurs simplifiés	p. 18 -
CH. 4 - Les sources et la répartition du revenu des populations autochtones	
I - Les sources de revenu	p. 20 -
II - Répartition du revenu monétaire.....	p. 21 -
